

**JOURNALIER - CONCOURS TP- 2025-01**

<b>EMPLOYEUR :</b>	MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
<b>SERVICE :</b>	TRAVAUX PUBLICS
<b>TYPE DE POSTE :</b>	TEMPORAIRE / 40 HEURES/SEMAINE
<b>DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :</b>	FÉVRIER / MARS 2025
<b>PÉRIODE D'AFFICHAGE :</b>	DU 30 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2025

**RESPONSABILITÉS**

Relevant du contremaître aux travaux publics, la personne occupant le poste de journalier a la responsabilité de réaliser, en tout ou en partie, les tâches relatives à l'entretien des infrastructures (routes, réseaux d'aqueduc et d'égouts, bâtiments, parcs et espaces sous la responsabilité de la Municipalité. Elle doit notamment être en mesure de :

- Assurer l'entretien des équipements sportifs et récréatifs;
- Assurer l'arrosage et l'entretien des patinoires;
- Assurer le déneigement et le déglçage des trottoirs des bâtiments municipaux;
- Assurer l'entretien des véhicules et de l'équipement;
- Participer à la réalisation de différents travaux de voirie tels que signaleur, tonte de gazon, entretien d'outils et d'équipement, entretien des parcs et réparations diverses;
- Participer à l'exécution de différents travaux municipaux relativement à l'entretien et la réparation des infrastructures municipales;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

**PROFIL RECHERCHÉ**

LE CANDIDAT RECHERCHÉ DOIT POSSÉDER LES CARACTÉRISTIQUES ET QUALIFICATIONS SUIVANTES :

- Formation académique : Diplôme d'études secondaires

Autres connaissances :

- Connaissance des réseaux d'aqueduc et d'égouts;
- Connaissance des différents métiers interpellés par ces fonctions;
- Carte de la Sécurité en chantier (un atout);
- Permis de conduire obligatoire, classe 3 (un atout);
- Détenir de l'expérience du milieu municipal obligatoire;
- Capacités physiques démontrées pour exécuter les diverses tâches manuelles;
- Être orienté vers le citoyen.

**CONDITIONS SALARIALES**

Les conditions de travail seront déterminées en fonction de la Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5253 et sont accompagnées d'une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire horaire est entre 27,79\$ et 30,10\$

**DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Toute personne intéressée à ce poste et qui répond aux compétences recherchées est invitée à faire parvenir son curriculum vitae ainsi que sa lettre d'intention au plus tard le 13 février 2025 à :

**JOURNALIER- CONCOURS TP-2025-01**

**Monsieur Jean-François Jubinville Rocheleau, directeur des travaux publics et des infrastructures**

Téléphone : 450 588-2326 poste 7910

Messagerie : travauxpublics@sra.quebec

**Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.  
Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue.**